

► Volume horaire

Enseignement facultatif 2nde, 1ère, terminale (toutes séries) : 3h/semaine

Enseignement de spécialité (série L) : 5h/semaine,
et possibilité de cumuler avec l'enseignement facultatif.

► Conditions d'accès

Enseignement facultatif en 2nde ouvert à tous les élèves de l'académie de Montpellier : Formulaire à télécharger sur le site du lycée et à envoyer avant fin mai, via son collège, à la D.S.D.E.N. 34.

Enseignement de spécialité (série L) ouvert à tous les élèves de l'Hérault :

En fin de 2nde, faire une demande d'affectation en 1ère L C.A.V.

Pour les élèves qui n'ont pas suivi l'enseignement facultatif en 2nde, il est recommandé de participer en mars-avril à un mini-stage de découverte (formulaire à demander à son établissement).

NB : le lycée dispose d'un internat.

► Informations pratiques

Journée Portes ouvertes chaque année en mars.

Site et chaine YouTube de la section C.A.V. :

<http://www.lyc-monnet-montpellier.ac-montpellier.fr/>

(menu Nos formations > culture artistique > cinéma)

<http://www.youtube.com/user/CAVMonnet>



Professeurs de cinéma audiovisuel (C.A.V.) :

Régine Joanny

Luc Vautherot

Lycée Jean-Monnet

Rue de Malbosc

BP 7045 – 34088 Montpellier cedex 04

04.67.10.36.00 – ce.0341736c@ac-montpellier.fr

Accès au lycée :

Tramway L1, arrêt Château d'O (à 10 min. du lycée)

Tramway L3, arrêt Hôtel du Département

Bus ligne 6 et ligne 7, arrêt Lycée Jean-Monnet

Lycée Jean-Monnet, Montpellier cinéma audiovisuel



